## **PREINSCRIPTION**

Rentrée universitaire

Je soussigné, Conseiller formation Paris établissement d'enseignement supérieur technique privé, certifie que :

Mohamed Aziz Cherif Né(e) le : 15/11/1999 De nationalité : Tunisienne

Est préinscrit(e) en classe de certification enregistrée au RNCP, délivrée par GGI

- Date de rentrée:
- Dérogation exceptionnelle jusqu'au (date limite de rentrée) en raison des procédures de visa.
- Frais de scolarité: 7900

En attente d'Acompte de 2 500 euros. Attention, si vous n'obtenez pas le visa, nous conserverons

200 euros sur l'acompte versé au titre des frais de dossier.

Contribution de Vie Etudiante et de Campus à régler au CROUS : 92 euros

Les étudiants n'ayant pas la nationalité française, ou dont le répondant financier réside hors de France métropolitaine et ne bénéficiant pas d'une bourse couvrant l'intégralité des frais de scolarité sont tenus d'acquitter, avant le jour de la rentrée, le montant intégral de la formation. Sauf autorisation écrite de la direction.

## **IMPORTANT:**

En cas d'acceptation de visa et si l'étudiant ne se présente pas à l'école, celle-ci informera la préfecture dont elle dépend. L'école ne pourra être tenue responsable du statut d'étudiant clandestin en France. De plus, la scolarité reste entièrement due.

L'établissement pourra intenter toute action jugée nécessaire pour recouvrir les sommes impayées.

La signature de la présente convention entraîne l'acceptation sans réserve de l'intégralité des dispositions qui précèdent ainsi que les conditions générales de vente jointes en annexe.

Fait pour valoir ce que de droit le 06/09/2022 à Paris

Signature précédée de la mention manuscrite « LU et APPROUVÉ »

L'étudiant Financeur cachet et signature de directeur